



Fabien Vieillefosse
Gérant



Ihab Ennabli
Co-gérant

Un fonds obligataire court terme offrant rendement et visibilité

PROFIL DE RISQUE

à risque plus faible

à risque plus élevé

rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé



CARACTÉRISTIQUES

Univers d'investissement	Obligations et autres titres de créances libellés en euros
Horizon de placement	Supérieur à 3 ans
Indicateur de référence	IBOXX Euro High Yield 1-3 ans depuis le 02/05/2022, €STR +8,5 bp Capitalisé +1% de début janvier à fin avril 2022, Eonia Capitalisé +1% avant cette date
Société de gestion	COGEFI GESTION
Dépositaire	CACEIS BANK
Valorisateur	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Valorisation	Quotidienne

UN FONDS OBLIGATAIRE HAUT RENDEMENT

Le fonds Cogefi Short Term High Yield est investi majoritairement dans des titres du marché obligataire européen avec une durée moyenne autour de 2 et dont les notations des dettes sont majoritairement notées en catégorie BB (*high yield* - haut rendement).

UNE STRATÉGIE QUI CONCILIE PORTAGE ET GESTION ACTIVE DE CONVICTION

Au sein de son univers d'investissement (souverains, corporates, institutions financières), la stratégie du fonds Cogefi Short Term High Yield repose sur deux sous-stratégies gérées dynamiquement afin de maximiser le rapport rendement/risque du fonds.

- **Buy and hold** : la stratégie de portage constitue le socle des investissements du fonds et génère de la performance sur le long terme : en raison de son rendement attractif, l'obligation est détenue jusqu'à son remboursement par l'émetteur ;
- **Bond picking** : les stratégies de resserrement de spreads ou d'amélioration de la qualité de crédit sont quant à elles plus opportunistes. Elles permettent d'identifier des anomalies de valorisation ponctuelles dont le fonds profite à court terme.

UN PROCESS DE GESTION ET DE SUIVI DES RISQUES ENCADRÉ ET RIGoureux

Les gérants expérimentés s'astreignent à conserver une durée courte considérant qu'elle offre une meilleure visibilité sur la capacité des sociétés à assurer le remboursement de leur dette sur ce type de maturité. Cette discipline de gestion permet au fonds d'être structurellement bien armé en cas de mouvement de marché. La gestion peut également utiliser des instruments de couverture sur les taux (contrats futures) ou sur le crédit (indice iTraxx CrossOver).

Le fonds est diversifié en termes d'émetteurs, de secteurs, de pays et de notations.

Il conserve également la possibilité de se repositionner sur un univers plus défensif via des émetteurs notés *Investment Grade* (BBB).

COGEFI SHORT TERM HIGH YIELD P

Maximiser votre rendement obligataire

29 AOÛT 2025

COGEFI GESTION signatory of :



EXPERTISE PRIMÉE SUR LA DURÉE



WINNER OF THE 2018
**THOMSON REUTERS
LIPPER FUND AWARDS
FRANCE**

Meilleur fonds

- sur 3 ans (2015-2018)
- sur 5 ans (2013-2018)

Mars 2018

Catégorie « Bond EUR Short Term »

TYPE DE FONDS

OPCVM - UCITS V

FORME JURIDIQUE

Fonds Commun de Placement de droit français

CATÉGORIE MORNINGSTAR

FCP - Allocation EUR Prudente

DATE DE CRÉATION DU FONDS

Le 16/02/1998

DATE DE CRÉATION DE LA PART I

Le 2 avril 2007

AVANTAGES

- Rendement relativement attractif
- Faible sensibilité aux taux d'intérêt
- Volatilité modérée
- Portefeuille diversifié
- Risque crédit réduit et visible

PRINCIPAUX RISQUES*

- Risque de perte en capital
- Risque lié à la gestion discrétionnaire
- Risque de marché
- Risque de taux
- Risque de crédit
- Risque de crédit lié à l'investissement dans des titres spéculatifs (*high yield*)
- Risque lié aux investissements en obligations convertibles
- Risque sur titres subordonnés remboursables
- Risque lié aux pays émergents
- Risques liés à l'utilisation des instruments dérivés
- Risque de liquidité
- Risque de durabilité
- Risque de volatilité
- Risque lié aux données ESG

* Pour une information complète sur les risques, veuillez vous référer aux prospectus et DIC Priips du fonds

Cogefi Gestion
Société par actions simplifiée
Paris RCS n° 353 210 750
Agrément AMF GP97090
(www.amf-france.org)
Copyright - Tous droits réservés



PERFORMANCES*

Y	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	YTD
2025	0.53	0.64	-0.71	-0.15	1.01	0.52	0.65	0.09					+2.61
2024	0.31	0.21	1.03	-0.06	0.41	0.16	0.57	0.64	0.69	0.39	0.78	0.60	+5.88
2023	1.53	-1.10	-2.78	0.21	0.28	0.62	0.40	0.17	0.68	-0.31	1.05	1.51	+2.21
2022	-0.55	-2.47	-0.30	-1.48	-1.10	-3.78	1.30	0.60	-1.87	-0.02	0.94	1.25	-7.36
2021	1.66	0.84	0.73	2.20	-0.12	0.11	-0.04	0.50	0.18	-1.21	-0.46	0.66	+5.13
2020	0.61	-1.10	-10.89	3.02	0.70	2.31	0.67	1.05	-0.44	1.21	4.18	1.08	+1.58

* Sources : Cogefi Gestion, Morningstar

COGEFI SHORT TERM HIGH YIELD P comparé à son indicateur de référence



CARACTÉRISTIQUES

	Part P	Part I
Devise	EUR	
Affectation des résultats	Capitalisation	
Frais de gestion (actif net hors OPC)	1,10% TTC	0,75% TTC
Commission de surperformance	20% TTC max l'an de la perf. du FCP au-delà de l'iBoxx Euro High Yield 1-3 ans, en euros dividendes nets réinvestis, si la performance est positive	
Commission de souscription (non acquise à l'OPC)	2% maximum	
Frais de rachat	Néant	
Minimum de souscription initiale	1 part	100 000 €
Minimum de souscription ultérieure	1 part	1 part
Code ISIN	FR0007389002	FR0010451369
Code Bloomberg	CRTTOPR	CRTTOPI
Classification SFDR	Article 6	

AVERTISSEMENT - Les OPC sont investis dans des instruments financiers sélectionnés par Cogefi Gestion qui connaîtront les évolutions et aléas des marchés. **Il est rappelé que tout investissement comporte des risques de perte. Le capital investi peut ne pas être intégralement restitué. Les performances passées ainsi que les labels ISR et Relance ne préjugent pas des performances futures et ne constituent en aucun cas une garantie de performance ou de capital à venir.** Ce document ne constitue ni une offre de vente, ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité du groupe Cogefi. Données à caractère indicatif. Avant tout investissement, **Cogefi Gestion recommande de se rapprocher de son conseiller pour une meilleure compréhension des risques et de consulter obligatoirement le DICI des OPC** disponible sur www.cogefi.fr. Ces fonds ne peuvent être souscrits par des « US Persons » ou assimilés.